



Check-List / Mandat de Vente



- ▼ Pièces à fournir obligatoirement dans un premier temps
 - Cartes d'identité
 - Titre de propriété (éviter les attestations de propriété)
 - Taxe foncière de la dernière année
- ▼ Indispensables
 - ▼ Dossier des Diagnostiques Techniques (DDT)
 - Diagnostic De Performance Énergétique (DPE)
 - Vérification des installations électriques de plus de quinze ans
 - Vérification des installations gaz de plus de quinze ans
 - Risques naturels, miniers et technologiques
 - Diagnostic termites
 - Diagnostic amiante
 - Diagnostic plomb
- ▼ Documents de Co-proprétés
 - Carnet d'entretien de l'immeuble (voir Syndic)
 - Fiche synthétique de l'immeuble (voir Syndic)
 - Diagnostic technique (voir Syndic)
 - Dossier technique amiante
 - Dernier appel de fond
 - Procès Verbaux d'Assemblée Générale des trois dernières années
 - Règlement de co-propriété + EDD (État Descriptif de Division) + modifications
 - Convocation à la dernière Assemblée Générale + Documents comptables joints
- Double des clefs de l'immeuble !

Philippe Averty
Agent commercial
- Immobilier -
Contactez-moi
06 40 35 44 56

ph.averty@immobiliere-vendeenne.fr

Agence L'Immobilier Vendéenne

28, avenue de la Plage - Quartier des Demoiselles
85160 Saint Jean de Monts

Téléphone : 02 28 11 21 21 - mobile : 06 40 35 44 56
contact@immobiliere-vendeenne.fr



R.S.A.C. n° 354 025 306

philippeaverty.com